

<https://www.tvanouvelles.ca/2021/01/26/des-aines-floues-dans-les-rpa-1>

- ACTUALITÉS
- FAITES LA DIFFÉRENCE
- DES AÎNÉS FLOUÉS DANS LES RPA

Des aînés floués dans les RPA

Raoul Charbonneau | Président ACROQ Drummondville
| Publié le 26 janvier 2021 à 14:26



Photo courtoisie

Il est reconnu que vivre en RPA (résidence privée pour aînés) coûte plus cher que vivre en immeuble locatif normal. Ce surplus peut se situer autour de 1500 \$ par mois (sans les repas) et beaucoup plus si vous ajoutez des services personnalisés comme des suivis infirmiers.

Depuis près d'un an, presque tous les résidents de RPA (sinon tous) continuent de payer un plein loyer même si certains services ne sont pas donnés.

L'évaluation des services payés non rendus peut facilement atteindre le 1000 \$/mois ou 12 000 \$ par an, par unité de logement.

Peu de recours

Le seul recours du résident qui veut réclamer son droit, est par une plainte individuelle déposée auprès du Tribunal administratif du logement (TAL, ancienne Régie des loyers). Le processus n'est pas évident et rien ne garantit que le résident obtiendra gain de cause. De plus, il n'est pas possible pour les résidents de se regrouper et déposer une action collective. Aucun ministère n'a osé se mouiller sur ce dossier.

Il y a les Centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP) qui n'ont aucun pouvoir et dont l'efficacité est discutable puisqu'ils assistent les aînés lors d'une demande individuelle et ne peuvent pas représenter l'aîné au tribunal. Ce processus pour obtenir justice est tellement ardu pour la plupart des aînés qu'ils préfèrent laisser tomber, payer, se fermer la trappe de peur de vivre des représailles.

Aide souhaitée du gouvernement

À mes yeux, c'est de la maltraitance déguisée. Plusieurs propriétaires s'enrichissent au détriment d'aînés qui dépendent d'eux pour l'essentiel. Alors, les résidents se taisent et n'osent pas demander justice. Lorsque leur patrimoine sera épuisé, ils n'auront pas d'autre choix que de quitter la RPA pour habiter un immeuble locatif sans services. Et que dire des augmentations de loyer déraisonnables de certaines RPA? Comme Les Cyniques ont dit : ils veulent notre bien et ils vont l'avoir... Que peut faire notre gouvernement? Beaucoup! Mais a-t-il vraiment la volonté de le faire?

Il semblerait que le gouvernement est devenu un complice bienveillant envers les propriétaires de RPA. Cela se comprend, lorsque nous constatons que les RPA permettent à quelque 130 000 aînés de prolonger le maintien à domicile et ainsi dégager l'État de ses obligations sociales.

Une association pour défendre les aînés

Les concessions accordées aux résidents sont bien timides. Est-ce que cela vient de l'absence de regroupement ou d'association représentant spécifiquement les

aînés vivant en RPA pour donner au gouvernement l'heure juste? Maintenant, il y a l'ACROQ (Association des Comités de Résidents Officielle du Québec) qui a son [site web](#) et qui est inscrite comme OSBL auprès du Registre des entreprises.

C'est une association provinciale vouée exclusivement aux résidents de RPA, à leurs proches aidants et à leurs comités de résidents. Notre campagne de recrutement se bute à la difficulté de se faire connaître. Pas assez importante pour faire la nouvelle et pas présente dans les médias, car inconnue. Les proches aidants sont particulièrement difficiles à rejoindre. Notre association veut vaincre l'isolement et permettre la solidarité entre tous les résidents. S'organiser au lieu de se faire organiser.